



FONDATION
SANFILIPPO
Suisse

RAPPORT ANNUEL 2016



LA MARRAINE ET LES PARRAINS :

Mme Micheline Calmy-Rey, Pr Stylianos E. Antonarakis, M. Julien Lyon

LE CONSEIL DE FONDATION :

M. Frédéric Morel (Président), Me Stéphanie La Roche (Vice-Présidente), Mme Corinne Féry-von Arx (Membre), Mme Stéphanie Morel (Membre), Me Emmanuel Leibenson (Membre)

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Dr Daniel Bach, Dre Danielle Bertola Reymond, Dr Armand Bottani, Dre Susan Hill, Dr Nicolas Lantz

LE COMITÉ D'ACTION :

Mme Enrica van Caloen, Mme Corinne Féry-von Arx, Mme Audrey Gorse, Mme Isabelle Lavizzari, Mme Arlette Marcos, Mme Virginie Soulié, Mme Benedetta Spinola

LE BUREAU DE LA FONDATION :

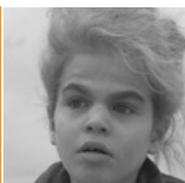
Mme Isabelle Costes, Mme Marie Galtié

L'éditorial
du Président



5

7



La Fondation
Sanfilippo

8-9



La maladie
de Sanfilippo

La recherche
scientifique



10-11

12-13



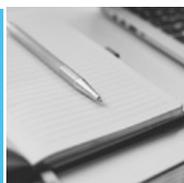
Les événements
de collecte

14-15



Les actions
de sensibilisation

16-21



Le rapport
financier

Les remerciements



22



" PLUS AUCUN ENFANT NE DOIT ÊTRE DIAGNOSTIQUÉ ET ENTENDRE QU'AUCUN TRAITEMENT N'EST DISPONIBLE. "

Cette année 2016 a été marquée par l'arrêt du programme HGT 1410 de Shire et le début de l'essai clinique d'Abeona.

Cet essai financé par le consortium de fondations dont fait partie la Fondation Sanfilippo Suisse a ainsi permis de concrétiser le programme de thérapie génique et de contrer les industries pharmaceutiques qui ne voient pas toujours de rentabilité dans les programmes de maladies rares oubliant toutes les vies en jeu.

Durant l'année 2016 nous avons continué à soutenir les programmes afin d'accélérer la recherche d'un traitement pour cette maladie rare.

Nous avons accueilli Isabelle Costes et Marie Galtié qui sont venues reprendre les rênes de la direction de la Fondation. Nous avons également accueilli Corinne Fery-von Arx qui a accepté de rejoindre le Conseil de Fondation. A ce titre, nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les bénévoles sans qui nos actions ne seraient pas réalisables.

Relevons également que notre stratégie axée sur la « Venture Philanthropy », consistant à prendre part de manière active dans les projets soutenus, a permis durant cette année 2016 d'étendre la possibilité pour la Fondation de financer des programmes de recherche.

En effet, grâce à la cohésion et la vision commune partagées par plusieurs fondations dédiées à la cause Sanfilippo à travers le monde, il est démontré qu'un financement collectif des programmes est possible assurant ainsi une meilleure chance de réussite des recherches entreprises et une bonne utilisation des fonds récoltés.

Toutefois, bien que des essais soient en cours, aucun traitement n'est encore sur le marché et malheureusement de nouveaux enfants sont diagnostiqués à travers le monde mais également à Genève.

Notre Brave Charlotte n'est hélas plus la seule enfant atteinte par cette terrible maladie à Genève.

Alors soutenez nos activités pour que le combat de Charlotte ne soit pas vain, tout comme celui de Liam, Mathis, Matthew, Joséphine, Tom et tous les enfants touchés par le Syndrome de Sanfilippo.

Plus aucun enfant ne doit être diagnostiqué et entendre qu'aucun traitement n'est disponible.

Merci à vous,

Frédéric Morel
Fondateur et Président





LA FONDATION SANFILIPPO SUISSE EN QUELQUES LIGNES

En août 2008, Stéphanie et Frédéric Morel apprennent que leur petite fille Charlotte (aujourd'hui âgée de 13 ans) souffrait de la maladie de Sanfilippo, une affection génétique rare, dégénérative et incurable.

Déseparés par ce terrible diagnostic, ils décident, en novembre 2008, de créer pour les enfants atteints comme Charlotte, de cette maladie infantile, la Fondation Sanfilippo Suisse afin de lutter contre cette maladie.

Fondation de droit privé, sans but lucratif, bénéficiant d'une exonération d'impôts et reconnue d'utilité publique, la Fondation Sanfilippo Suisse est inscrite au Registre du commerce et placée sous la surveillance du Département fédéral de l'intérieur, à Berne.

2 OBJECTIFS

Favoriser, développer, financer et promouvoir toute action de recherche scientifique visant à apporter des solutions thérapeutiques efficaces aux enfants atteints de mucopolysaccharidose.

Mener une campagne active de sensibilisation afin de faire connaître et reconnaître la problématique des maladies rares, plus particulièrement la maladie de Sanfilippo.

4 VALEURS

1.

Expertise et engagement du
Comité Scientifique

2.

Confidentialité des données

3.

Conditions contractuelles des
financements

4.

Acquisition des droits de brevets des
travaux financés

LA MALADIE DE SANFILIPPO OU SYNDROME DE SANFILIPPO



QU'EST-CE QUE LA MALADIE DE SANFILIPPO ?

La maladie de Sanfilippo ou syndrome de Sanfilippo, du nom du Dr Sylvester Sanfilippo qui en a décrit les conditions en 1963, est une affection génétique rare qui touche environ 1 enfant sur 70'000. Les premières manifestations de la maladie apparaissent généralement entre 2 et 6 ans.

À QUOI EST DUE LA MALADIE DE SANFILIPPO ?

La maladie de Sanfilippo se manifeste chez les enfants souffrant d'une déficience de l'une des quatre protéines digestives (enzymes) conduisant à l'accumulation du sulfate d'héparane dans des compartiments cellulaires nommés lysosomes. Le sulfate d'héparane est une macromolécule qui appartient à la famille des mucopolysaccharides qui sont d'une importance essentielle pour le fonctionnement cellulaire normal.

Le sulfate d'héparane s'accumule principalement dans les cellules du cerveau mais aussi dans les poumons et les os et devient toxique. Cette accumulation qui se traduit par une atteinte très importante du système nerveux, par des problèmes respiratoires et par une déformation osseuse aboutit au décès entre l'âge de 10 et 20 ans car il n'existe, à ce jour, aucun traitement contre cette maladie.

La maladie de Sanfilippo appartient à une catégorie de maladie appelée mucopolysaccharidose (MPS), plus particulièrement connue sous le nom de MPS de type III.

ON CLASSE LA MPS III EN QUATRE SOUS-TYPES SELON LE DÉFICIT ENZYMATIQUE IMPLIQUÉ :

MPS III SOUS-TYPE A : déficit de l'héparan N-sulfatase ou N-sulfoglucosamine sulfohydrolase (SGSH)

MPS III SOUS-TYPE B : déficit de l'alpha-N-acétylglucosaminidase (NAGLU)

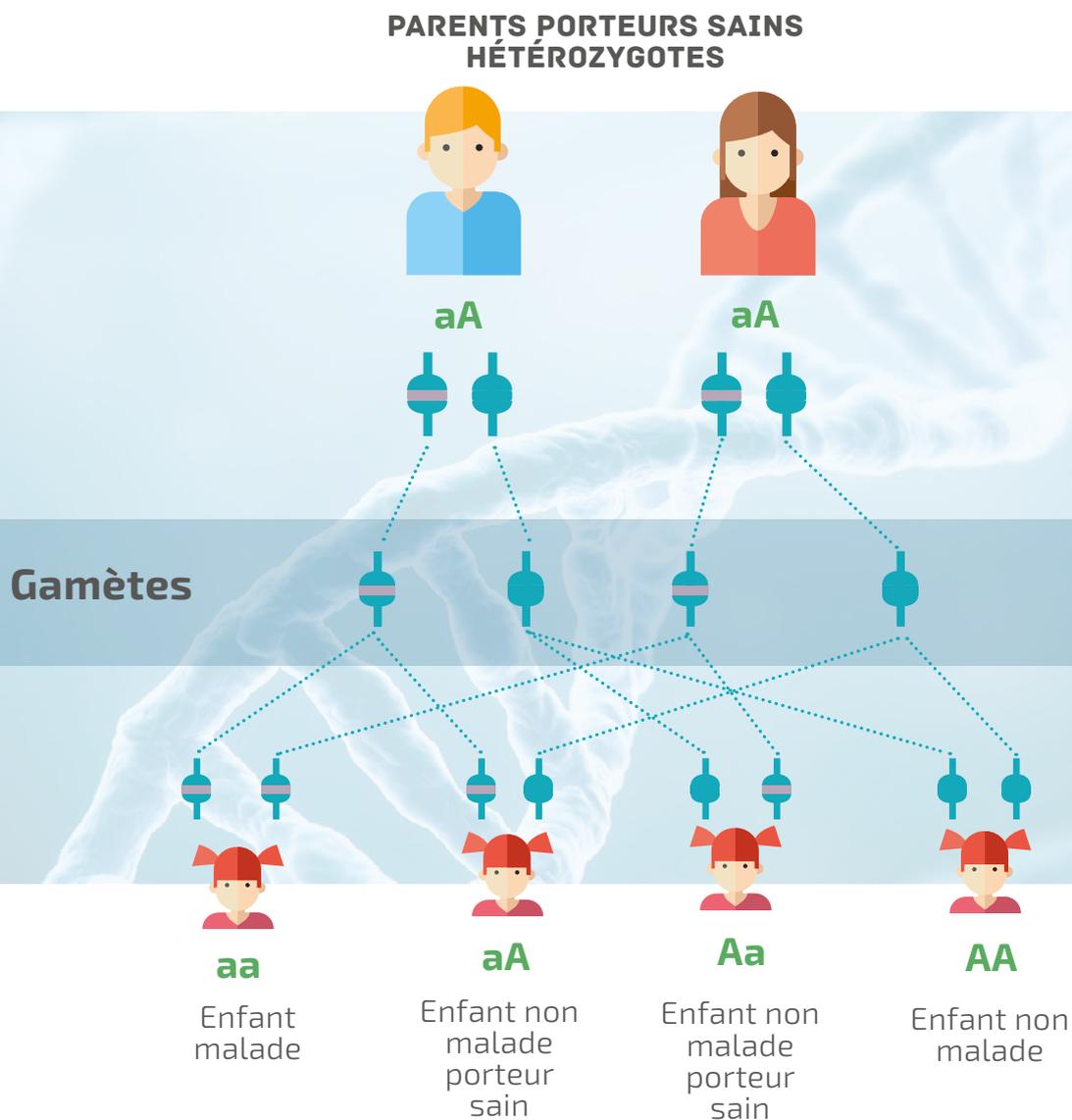
MPS III SOUS-TYPE C : déficit de l'alpha-glucosaminide N-acétyltransférase (HGSNAT)

MPS III SOUS-TYPE D : déficit de la N-acétylglucosamine-6-sulfatase (GNS)

QUEL EST SON MODE DE TRANSMISSION ?

Le mode de transmission est autosomique récessif pour les 4 types.

TRANSMISSION D'UNE MALADIE AUTOSOMIQUE RÉCESSIVE



**A : gène sain
a : gène muté**

Source : Eddie Baret © Alliance Sanfilippo

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LA THÉRAPIE CHAPERON DÉVELOPPÉE PAR DORPHAN S.A.

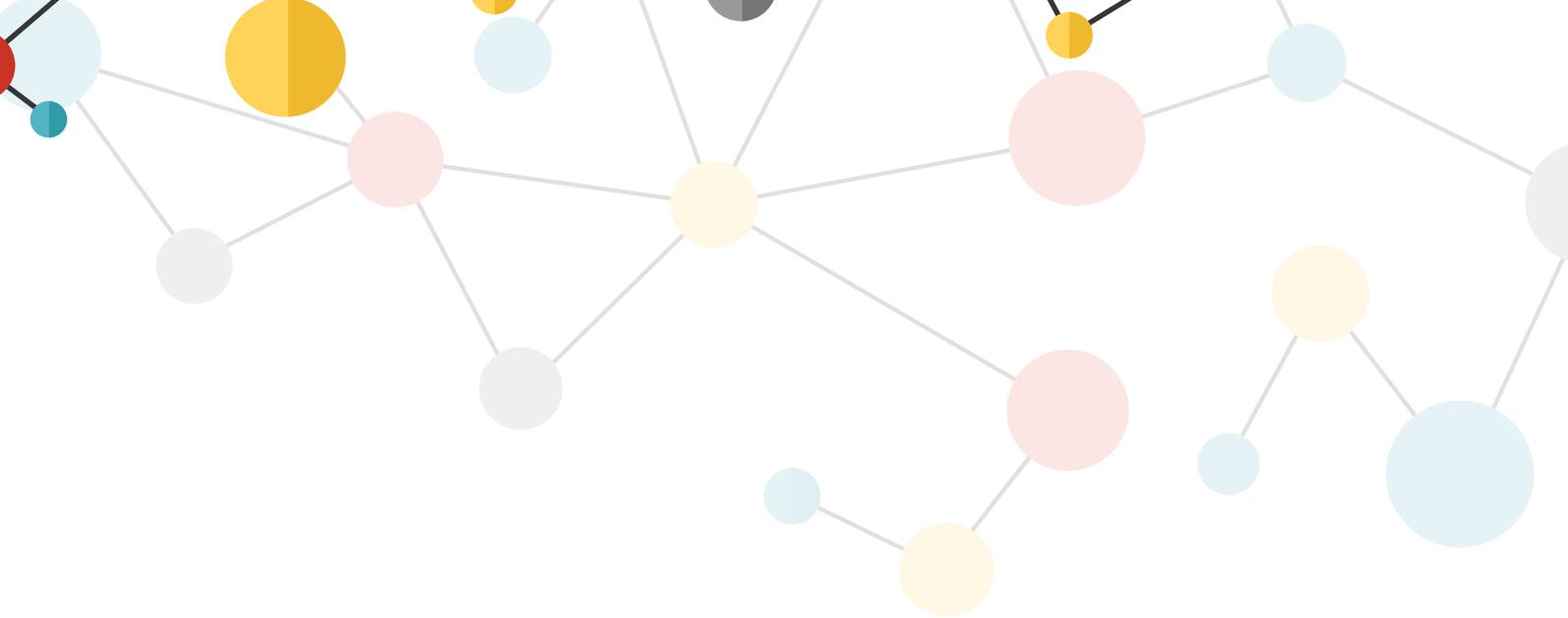
La Fondation Sanfilippo Suisse a initié en 2011 puis financé un projet visant à développer un traitement de la gangliosidose GM1 et de la maladie de Morquio de type B (mucopolysaccharidose IVB), deux maladies rares et orphelines affectant principalement les enfants, dont l'issue est fatale dans de nombreux cas avant que les patients n'atteignent l'âge adulte.

Au cours des 3 dernières années, une série d'études sur le candidat médicament a été conduite. Il a en particulier été montré sur des cellules de patients que le composé corrige le défaut à l'origine de la pathologie. Des études chez la souris ont également permis de s'assurer que le composé, lorsqu'il est administré par voie intraveineuse ou orale, atteint bien les organes principalement touchés dans ces deux maladies, à savoir le cerveau et les os. En préparation à la phase clinique à venir, DORPHAN S.A. a aussi travaillé sur la mise au point d'un test permettant l'identification des patients répondant au candidat médicament, ce qui est un outil clé pour l'obtention de résultats cliniques fiables.

Ces résultats, ainsi que de nombreux autres (disponibles sur demande), dans leur ensemble très prometteurs, et n'indiquant pas à ce jour de caractéristiques rédhibitoires (par exemple un problème de toxicité patent), justifient pleinement de poursuivre le développement préclinique de cette substance, ce qui permettra de procéder alors à son évaluation clinique chez des patients.



Programme mené par le Dr Stéphane Demotz
DORPHAN S.A. – Fondateur et CEO
EPFL Innovation Park – Lausanne, Suisse



LA RECHERCHE FONDAMENTALE AVEC L'UNIGE ET LES HUG

Il s'agit du premier programme suisse que la Fondation a soutenu et actuellement l'unique programme genevois en cours.

Ce programme de recherche a débuté en 2013 et bénéficie depuis lors de subventions de la part de la Fondation. L'objectif de la recherche consiste à évaluer si l'accumulation pathologique de sulfate d'héparane dans les cellules des patients souffrant de mucopolysaccharidoses peut être réduite en bloquant sa dégradation initiale à la surface de la cellule.

À ce stade, les travaux de recherche confirment que les glycanes EPS n'interagissent pas avec le ligand AT. Le mécanisme d'anticoagulation des glycanes EPS est semblable à celui du dermatan sulfate qui active le cofacteur II de l'héparine. Ces données montrent que les différentes EPS ont différentes activités anticoagulantes, indépendantes de la liaison avec le ligand AT. Il devrait donc être possible de sélectionner, pour la suite des expériences, des composés qui aient une activité anticoagulante minimale afin d'éviter des effets secondaires de saignements.



Programme mené par le Dre Ariane de Agostini
Université de Genève (UNIGE)
et Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), Suisse

LES ÉVÉNEMENTS DE COLLECTE





LE MARATHON DE LONDRES

Un ami sportif, Grégoire Etienne, a pris le départ le 24 avril 2016 du Marathon de Londres pour soutenir la Fondation et lancé une collecte de soutien avec engagement de versement selon un barème lié à son résultat. Une belle performance sportive à la clé qui a rapporté 14'000 CHF à la Fondation.



LA COURSE RACE FOR GIFT

Pour la 2^e année consécutive, la Fondation a participé, aux côtés de 24 autres organisations caritatives et humanitaires, à la course solidaire Race For Gift qui se déroulait le 29 mai 2016 sur la Rotonde du Mont-Blanc, à Genève. Ce sont 29 coureurs et marcheurs qui ont pris le départ avec les couleurs de la Fondation. En mobilisant leur entourage et en sollicitant leurs réseaux, ils ont permis de récolter un total de CHF 15'180. Comme l'an passé, Julien Lyon nous a rapporté le trophée de Vainqueur dans la catégorie coureur homme 5 km.



LES BRACELETS CHARLOTTE

La Bijouterie Kunz a apporté son aide à la Fondation en permettant la création et la réalisation d'un bracelet « Charlotte » (petite breloque en or 18 carats monté sur un cordon). La vente des bracelets à la bijouterie et au BonGénie Genève, doublée d'une vente organisée dans les bureaux de la Fondation à l'occasion des fêtes de Noël a remporté un vif succès. Un montant de presque CHF 4'000 a pu être recueilli grâce à cette action.

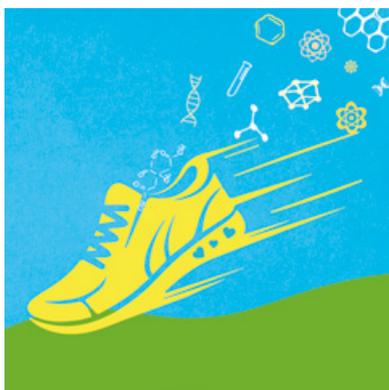
LES ACTIONS DE SENSIBILISATION





LA CAMPAGNE SUR LES TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

Dans le but de poursuivre la campagne d'information et de sensibilisation menée par la Fondation autour de la problématique des maladies rares et orphelines, en particulier la maladie de Sanfilippo, une 6e campagne d'affichage sur les trams et les bus a eu lieu pendant un mois, du 16 novembre au 13 décembre.



LA CAMPAGNE DANS LES PARKINGS MANOR-VÉSENAZ ET NATIONS

Cette année, ces 2 emplacements publicitaires ont permis à la Fondation non seulement de communiquer sur un événement, la course Race For Gift, avec un affichage pendant tout le printemps 2016 mais aussi d'accroître sa visibilité aux moments des fêtes de fin d'année avec la pose d'une affiche reprenant le même visuel utilisé pour la campagne sur les TPG (début novembre à fin décembre).



LA COOPÉRATION AVEC LE C.A.S. (CRÉATIVITÉ, ACTION, SERVICE) DE L'INSTITUT FLORIMONT

Le programme C.A.S. permet aux élèves de s'impliquer dans un vaste ensemble d'activités en parallèle de leur programme scolaire. Dans le cadre de ce programme, des élèves de l'Institut Florimont ont soutenu la collecte et la participation de Julien Lyon, ancien élève de l'Institut Florimont et parrain de la Fondation, à la course Race For Gift.



LE 4ÈME SLALOM DE GENÈVE

Heldan Rallye Team, Ecurie La Meute, Ecurie Léman, Ecurie Ouest Romand et l'Automobile Club de Genève ont organisé une nouvelle manifestation de cette course automobile qui s'est tenue à Palexpo les 3 et 4 septembre. Ils ont, comme chaque année, généreusement invité la Fondation à tenir un stand d'information pendant ce week-end.



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation
de Fondation Sanfilippo Suisse
Genève

MOORE STEPHENS REFIDAR SA
Place Bel-Air 5
Case postale 1347
1260 Nyon 1

Tél : +41 (0)58 911 86 00
Fax : +41 (0)58 911 86 99
e-mail : nyon@moorestephens.ch
www.moorestephens.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de Fondation Sanfilippo Suisse, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

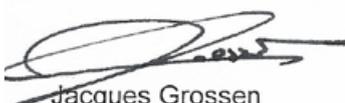
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts de la fondation.

Genève, le 26 septembre 2017

MOORE STEPHENS REFIDAR SA



Jacques Gossen
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Florence Lippuner
Expert-réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels

As statutory auditor, we have examined the accompanying financial statements of Foundation Sanfilippo Suisse, which comprise the balance sheet, statement of income and notes for the year ended 31 December 2016.

These financial statements are the responsibility of the foundation board. Our responsibility is to perform a limited statutory examination on these financial statements. We confirm that we meet the licensing and independence requirements as stipulated by Swiss law.

We conducted our examination in accordance with the Swiss Standard on the Limited Statutory Examination. This standard requires that we plan and perform a limited statutory examination to identify material misstatements in the financial statements. A limited statutory examination consists primarily of inquiries of company personnel and analytical procedures as well as detailed testing of company documents as considered necessary in the circumstances. However, the testing of operational processes and the internal control system, as well as inquiries and further testing procedures to detect fraud or other legal violations, are not within the scope of this examination.

Based on our limited statutory examination, nothing has come to our attention that causes us to believe that the accompanying financial statements do not comply with Swiss law and the foundation's articles of incorporation.

Enclosure : Financial statements

LE RAPPORT FINANCIER

Fondation Sanfilippo Suisse
2, rue de Jargonnant
1207 Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

	Notes	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF
ACTIF			
Liquidités		137 795	69 348
Titres cotés en bourse	4	47 517	47 516
Trésorerie à court terme		185 312	116 865
Autre créances à court terme		1 921	184 567
Autres créances à court terme		1 921	184 567
Total actif circulant		187 233	301 432
Dorphan SA	4	190 000	0
Participations		190 000	0
Titres - Minoryx Therapeutics S.L.	4	19 051	19 051
Immobilisations financières		19 051	19 051
Total actif immobilisé		209 051	19 051
TOTAL DE L'ACTIF		396 284	320 483
PASSIF			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		0	1 643
Fonds affectés présentation livre Noé et Noa	5	4 800	4 800
Passifs de régularisation		322 350	5 900
Capitaux étrangers à court terme		327 150	12 343
Capital de dotation		100 000	100 000
Résultat reporté		208 140	930 891
Résultat de l'exercice		-239 006	-722 751
Capitaux propres		69 134	308 140
TOTAL DU PASSIF		396 284	320 483

Fondation Sanfilippo Suisse

COMPTE DE PROFITS ET PERTES
du 1 janvier au 31 décembre 2016

	Notes	2016 CHF	2015 CHF
Dons libres		125 822	218 555
Subvention		1 800	1 000
Dons affectés à la conférence		6 828	169 000
Dons provenant de la vente de bracelets (Recherche)		3 193	0
Dons affectés au livre Noé et Noa		0	8 400
Dons affectés à la recherche déduction des frais d'organisation	3	88 775	186 671
Sponsoring et produits des entrées et de ventes aux enchères	3	5 214	50 638
Produits divers		0	0
Dons et produits		231 632	634 265
Programme Minoryx S.L.		0	-52 749
Programme Abeona Therapeutics Inc.		0	0
Programme du Dr. de Agostini		-29 700	-76 140
Programme Dorphan SA		-260 000	-900 000
Livre Noa et Noé		0	-6 300
Organisation de la 2ème Conférence Sanfilippo à Genève		-14 006	-175 059
Campagne de sensibilisation		-18 870	-18 555
Total des programmes soutenus durant l'année		-322 576	-1 228 804
Salaires et charges sociales		-101 343	-84 863
Loyer et frais de bureaux		-19 112	-14 057
Frais de communications		-2 302	-2 657
Honoraires légaux et de révision		-5 488	-10 672
Honoraires de graphiste		0	-300
Publicité et cotisation		-829	-3 127
Autres charges		-10 142	-9 544
Taxes et émoluments		-731	-1 331
Total charges d'exploitation		-139 947	-126 552
Intérêts bancaires		14	100
Frais bancaires		-8 125	-2 871
Résultat de change		-4	1 110
Produits et charges financières		-8 115	-1 661
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-239 006	-722 751

Fondation Sanfilippo Suisse

Fondation Sanfilippo Suisse

2, rue de Jargonnant
1207 Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

1) Activité de la Fondation

La fondation a été créée le 25 novembre 2008, date d'inscription au registre du commerce.

L'activité principale de la fondation, établie à Genève, est de favoriser, développer, financer et promouvoir toute action de recherche scientifique visant à apporter des solutions thérapeutiques efficaces aux enfants atteints de la Mucopolysaccharidose, en particulier de type III et ce dans les meilleurs délais.

Les membres du Conseil de Fondation sont les suivants :

Morel Frédéric, de Colombier (NE), à Collonge-Bellerive
La Roche Stéphanie, de Genève, à Coligny
Féry-von Arx Corinne, de Lancy, à Messery, F
Leibenson Emmanuel, de Cernier, à Genève
Morel Stéphanie, de Colombier (NE), à Collonge-Bellerive

2) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour présenter certains postes des états financiers sont les suivantes:

a) Spécialisation des exercices

Les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'elles sont engagées (et non lors de leur encaissement ou de leur paiement) et enregistrés dans les comptes de la période concernée.

b) Participation

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition et la nécessité de comptabiliser une dépréciation est contrôlée chaque année.

3) Participations

a) Dorphan SA , ayant son siège à l'EPFL (Lausanne)	94%	190 000	94%	0
--	-----	---------	-----	---

La société a pour but l'identification, l'acquisition, le développement, la commercialisation et la vente de programmes de recherches pour les maladies rares et orphelines.

A la clôture 2016, le conseil de fondation estime prudent d'amortir la participation dans Dorphan SA jusqu'à concurrence des fonds propres de la société au 31.12.2016. Etant donné que, à ce jour, les recherches de Dorphan SA n'ont pas encore abouti, la société a uniquement des dépenses. Une dépréciation de CHF 260'000 a ainsi été comptabilisée cette année.

b) Abeona Therapeutics LLC , ayant son siège à Cleveland (USA)	0%	0	0%	0
---	----	---	----	---

La société a notamment pour but le développement et la commercialisation d'un programme de thérapie génique pour les MPS III A et B.

Entre 2012 et 2014, la Fondation a acquis 18'889 actions de Abeona Therapeutics LLC pour un montant total de USD 700'000. En 2014, USD 400'000 (2013 : USD 50'000) ont été comptabilisés en "charges résultant de financement affectés à la recherche". Le conseil de fondation juge prudent d'activer qu'une partie de la participation étant donné que Abeona Therapeutics LLC n'a, pour l'instant, que des dépenses liées à la recherche.

En 2015, la société a fusionné avec PlasmaTech Biopharmaceutical Inc., la nouvelle société créée Abeona Therapeutics Inc est dorénavant cotée aux Etats-Unis.

Le pourcentage de détention de la fondation est devenu inférieur à 1%, les titres cotés détenus sont donc présentés à l'actif circulant pour leur coût d'acquisition. La Fondation détenait au 31 décembre plus de 450'000 actions d'Abeona dont la valeur boursière au 31 décembre était de plus de USD 4.-- par actions. Aucune dépréciation n'a ainsi été comptabilisée.

Fondation Sanfilippo Suisse

2, rue de Jargonnant

1207 Genève

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31 DECEMBRE 2016**

c) **Minoryx Therapeutics S.L.**, ayant son siège à Barcelone (Espagne 0.8% 19 051 0.8% 19 051)
La société a notamment pour but le développement et la commercialisation d'un programme de chaperons chimiques pour Morquio.

Entre 2014, la Fondation a acquis 577 actions de Minoryx Therapeutics S.L. pour un montant total de EUR 100'000 ainsi qu'un engagement de souscrire à EUR 50'000 de capital-actions complémentaire en juillet 2015. La différence entre le montant payé et les fonds propres détenus au 31.12.2014 a été comptabilisé en "charges résultant de financement affectés à la recherche".

En 2015, suite à la souscription additionnelle, la fondation détient 865 actions. Le pourcentage de détention s'est abaissé à 0.8%. Ces titres sont alors présentés parmi les autres immobilisations financières.

4) Variation du poste de réserve au passif du bilan

	2016	2015
	CHF	CHF
Fonds Affectés - Livre Noa & Noé		
Report solde réserve au 31 décembre	4 800	13 200
Soutien au programme durant l'année	0	(8 400)
	<hr/> 4 800	<hr/> 4 800

5) Nombre d'employé en équivalent temps plein

	2016	2015
Le nombre d'employé en moyenne annuelle s'élève à :	1	1

Les autres points de l'annexe selon Art. 959c CO ne s'appliquent pas.

LES REMERCIEMENTS

La Fondation Sanfilippo Suisse remercie chaleureusement tous les donateurs, sponsors, partenaires, supporters, dont les contributions ont généreusement soutenu les activités de la Fondation durant l'année 2016.

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Association Enfance Maladie
Orpheline
Comité International Olympique
Confrérie des Juristes Hédonistes
Fondation Alfred et Eugénie Baur
Fondation de bienfaisance
du groupe Pictet
Fondation Edmond Adolphe
de Rothschild
Fondation FRTM
Fondation genevoise de bienfaisance
Valeria Rossi di Montelera
Fondation Hubert Tuor
Fondation ROGER DE SPOELBERCH
L'Amicale Auxilium
Sanfilippo Children's Foundation
Slalom de Genève

INSTITUTIONS PUBLIQUES

Commune de Bardonnex
Commune de Choulex
Commune de Jussy

ENTREPRISES

4loo Webdesign
Bijouterie Kunz
Boccard et Partenaires SA
Capital Group
Cedar Partners
Etude Borel & Barbey
Faircom Geneva
Fishermen Pub
Institut Florimont
Ixxeo Healthcare
Jean et Philippe Ilg SA
Kibar International
Mademoiselle Jeanne
M-Concept
Moore Stephens Refidar SA
Nat Services SA
Nuances
Orlease
Perroud Management
Remarq
SB Sport
Sedelec
Transpetrol
W&Cie SA

Notre gratitude s'adresse à toutes les personnes qui ont offert des dons durant l'année. Par souci de discrétion et de confidentialité, nous avons décidé de ne pas citer les donateurs privés.

Merci aux donateurs anonymes dont la générosité ne reste pas anonyme dans nos cœurs.



FONDATION
SANFILIPPO
Suisse

FONDATION SANFILIPPO SUISSE

2, rue de Jargonnant
1207 Genève
Tél. +41 22 700 1822
Site : www.fondation-sanfilippo.ch

PERSONNES DE CONTACT

Frédéric Morel
Président
Tél. + 41 (0) 79 959 6318
Email : frederic.morel@fondation-sanfilippo.ch

Isabelle Costes
Directrice
Tél. +41 (0) 79 751 9300
Email : isabelle.costes@fondation-sanfilippo.ch

DONS

Compte bancaire
Code Swift
Clearing
Code IBAN

UBS Genève 612153.00N
UBSWCHZH80A
0240
CH560024024061215300N

Ce rapport annuel a été réalisé grâce à la générosité de Moore Stephens Refidar SA

MOORE STEPHENS

REFIDAR SA

audit - comptabilité - fiscalité - family office

Société fiduciaire
Genève | Lausanne | Nyon